

# Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



**Rendez-vous avec  
les acteurs de la vie sociale et solidaire  
et les représentants syndicaux  
Bourse du travail  
à Lille, le 26 mai 2015**

# Au programme ce soir

**18h** Accueil par Vincent Delbar, Secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord

**18h10**

Présentation des objectifs et des modalités du débat public par la Commission Particulière du Débat Public

**18h20**

Présentation du projet de Réseau Express par le maître d'ouvrage Jacques Goolen, Directeur du projet REGL au Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

**18h40**

Questions- réponses avec la salle

**19h10**

Développement économique et social et mobilités territoriales  
Raymond Annaloro, Président de la Commission Mobilités au CESER

**19h25**

Questions- réponses avec la salle

**19h55** Conclusions

**20h** Fin du débat

# Un débat sur l'opportunité du projet de Réseau Express Grand Lille

## le rôle de la Commission Nationale du Débat Public

La Commission Nationale du Débat Public est obligatoirement saisie des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national présentant de forts enjeux socio-économiques ou de plus de 300 millions d'euros.

A la demande du Conseil régional Nord Pas-de-Calais, elle a accepté, **le 5 novembre 2014**, d'ouvrir un débat public sur le projet de Réseau Express Grand Lille.

**Un débat public relatif à l'opportunité du projet** organisé sur quatre mois: 2 avril-22 juillet 2015.

**Un débat innovant** par l'expérimentation de modalités nouvelles pour renouveler et amplifier le dialogue avec les citoyens.

# La Commission particulière du débat public

La CPDP REGL nommée par la CNDP se compose de 6 membres choisis pour leurs approches complémentaires, leurs engagements socio-professionnels, leur indépendance et leur neutralité



Les six membres : Sylvie HAUDEBOURG, Assad FERGUENE, Nathalie DURAND  
Jacques ARCHIMBAUD (Président), Michèle TILMONT, Jérôme LAURENT

# Vous donner la parole pour vous entendre

Le rôle de la commission particulière du débat public est de:

**Veiller** à la participation du plus grand nombre

**Faciliter** l'expression de tous

**Recueillir** les avis de chacun en toute égalité des points de vue, sur la base d'arguments expliquant et justifiant les avis

En toute **transparence**, sur la base d'une information partagée commune à tous accessible sur le site internet du débat et en premier, le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse accompagnés des études qui ont servi à son élaboration

En toute **neutralité et indépendance** par rapport au porteur de projet

# Vous donnez la parole pour la faire entendre du porteur de projet

Rien n'est joué d'avance. Votre avis compte

**Avant le 22 septembre,**

La Commission particulière rédige un compte-rendu des avis exprimés durant le débat.

**Avant le 22 décembre, trois mois après,**

Le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais doit délibérer sur l'opportunité du projet et sa poursuite ou son abandon, en toute connaissance des opinions des citoyens

## Les suites données aux débats

La Commission Nationale du Débat Public, depuis 2002, a organisé 69 débats publics.

Le constat est que:

- Pour un tiers des cas, les projets se poursuivent inchangés
- Dans un autre tiers, ils sont modifiés pour prendre en compte les résultats du débat
- Pour le dernier tiers, les projets sont abandonnés.

# Une diversité de modalités de participation

## **Neuf réunions publiques**

Roubaix, Armentières, Hénin-Beaumont, Arras, Douai, Seclin, Lens, Lille, Lille

**Quarante points de contact** sur le tracé du projet (marchés, gares, places publiques)

**Onze rendez-vous avec les acteurs du territoire** : entreprises, commerçants et artisans, usagers des transports, acteurs de la protection de l'environnement, syndicats, agriculteurs, jeunes, étudiants et lycéens.

**Cinq après-midi d'auditions publiques** : experts, universitaires, militants exemples français et européens

**Une fabrique des propositions** : on y traite des solutions alternatives ou complémentaires

**Le site Internet du débat** : espace questions/réponses, forum, contributions et cahier d'acteur

# De quoi est-il proposé de débattre ce soir?

Quels impacts du Réseau Express Grand Lille sur la localisation des activités et les déplacements domicile-travail? Quels bénéfices pour les salariés?

Quels effets en matière de création d'emplois?

Quel mode d'exploitation du Réseau?

Quelles alternatives ou mesures complémentaires?

- . possibilité d'amélioration du réseau existant
- . taxation, tarification, télétravail....



# Les études disponibles

Rapport de l'étude de faisabilité d'un pôle d'échanges ferroviaire Lille Sud  
(étude de faisabilité d'une halte ferroviaire Porte des Postes)

Etudes des nouvelles mobilités en Nord-Pas de Calais, SYSTRA, juillet 2014

Liaison Rapide Ferroviaire Lille-Bassin Minier- Etudes des ouvrages d'art  
et génie civil, SYSTRA, novembre 2014

Etudes préliminaires-Grand Lille-Lien rapide ferroviaire entre Lille  
et le bassin minier,

Etude de tracé, SYSTRA, novembre 2014

# Les prochains temps forts du débat

## Réunion publique à Douai

3 juin, articulation avec la nouvelle Région Nord Pas-de-Calais Picardie

## Débat mobile

Du 6 au 10 juillet, branche Armentières-Lille

## Rendez-vous avec les acteurs: commerçants et artisans

11 juin, 18h30-20h-30, Chambre des Métiers d'Arras